



PROVINCE DE LIEGE

COMMUNE DE JALHAY

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

**ARRETE DE POLICE CONCERNANT ET REGLEMENTANT LA CIRCULATION DES VEHICULES
A JALHAY HERBIESTER A L'OCCASION D'UNE RENCONTRE DE NOËL LE SAMEDI 13
DECEMBRE 2025**

La Bourgmestre,

- Vu la demande introduite en date du 13/10/ 2025 par Monsieur Thibaud BONJEAN, 0493/65 25 17, thibaud@jeunesse-herbiester.be quant à l'organisation d'une « rencontre de Noël» dans la salle de Herbiester le samedi 13 décembre 2025;
- Vu l'autorisation du Collège délivrée en date du 27/10/ 2025;
- Attendu qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les accidents;
- Vu la loi relative à la Police de la circulation routière;
- Vu les articles 119 et 135 de la nouvelle loi communale ;
- Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation organisant la tutelle sur les communes de la Région Wallonne, en ses articles LI 133-1° et LI 133-2;
- Vu la circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires et de placement de la signalisation routière;
- Vu l'arrêté Ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions de placement de la signalisation routière;

ARRETE:

Article 1 Du samedi 13 décembre 2025 à 17h00 au dimanche 14/12/2025 à 03h00 ,la circulation des véhicules sera limitée à 30 km/heure entre le chemin des Monts et la Ruelle Budé.

Article 2 La signalisation (C43 30 km/h) ainsi que les barrières avec éclairage seront déposées par le service des travaux mais seront mises en place, avant le début de la manifestation et retirées dès la fin de celle-ci, par l'organisateur sous son entière responsabilité.

Article 3 Toutes les interdictions et restrictions relatives à la Police de la circulation routière seront matérialisées par une signalisation **conforme bien éclairée et maintenue en place par les organisateurs.**

Article 4 Les contrevenants seront punis de peines prévues par la loi

Article 5 Expéditions de la présente seront transmises:

- o à Monsieur le Procureur du Roi/sect. Roulage de Verviers,
- o au Cdt de la zone de secours V.H.P,(112)
- o à notre service des Travaux,
- o à notre police locale,
- o à l'organisateur.

Jalhay le 04/12/2025

Par délégation

Michel PAROTTE
Echevin

